

Mardi du quai Voltaire 15 juin 2021

Transition protéique, vers des régimes végétariens ?

<https://youtu.be/PU62MZH61z8>

Relevé de conclusions

Le Mardi du Quai Voltaire consacré à la transition protéique (15 juin 2021) a permis de débattre de quelques enjeux importants de la réforme de la Politique agricole commune alors que la négociation de celle-ci entamait sa phase finale. Priorité du gouvernement pour réduire la dépendance française des importations de soja, le [plan protéines français](#) est conçu pour renforcer le « maillage » des filières protéagineuses et des régions agricoles, et rapprocher les productions animales d'une production locale de fourrages.

L'agriculture française est relativement spécialisée, même si elle l'est moins que l'agriculture européenne, d'autant que son ouverture sur le négoce international se traduit par d'importants volumes d'exportations de céréales et d'importations de soja. L'inflexion du plan protéines résulterait donc de « maillages » renforcés qui amélioreraient l'autonomie de la ferme France tout en atténuant la destruction des forêts tropicales.

La forme ultime de ces « maillages » serait-elle l'intégration des productions animales et des productions végétales à l'échelle de l'exploitation ? De ce point de vue, le débat a conduit à s'interroger sur l'importance accordée aux investissements agricoles dans le plan protéines alors que, sinon les prix agricoles, du moins les importantes aides directes de la PAC apparaissent comme des outils incitatifs de choix pour accélérer la transition protéique.

En attendant la diminution de la consommation de viande, inévitablement lente, la logique ultime du plan protéines fait apparaître la polyculture-élevage comme sa référence plus ou moins admise. Faut-il y voir le cap réclamé par la représentante de la profession agricole ou l'orientation du plan protéines gouvernemental ?

Quatre enjeux de la transition protéique ont été suggérés en introduction :

1. l'accaparement des terres par l'élevage et les cultures qui lui sont destinées,
2. les émissions de gaz à effet de serre de l'élevage,
3. la souveraineté alimentaire (l'auto-suffisance) en protéines végétales de l'Europe,
4. une alimentation protéique plus équilibrée.

Les deux tours de table, chacun suivi de questions de l'auditoire, ont fait ressortir d'abord (premier tour de table sur le diagnostic) que :

- la France dispose d'un potentiel agricole riche et varié, capable de valoriser la complémentarité entre cultures (notamment protéiques) et élevage,
- le plan protéines, priorité gouvernementale, vise une meilleure intégration des filières et des régions agricoles ; il encourage la recherche et l'investissement,
- les atouts des légumes secs apparaissent comme le revers de leurs handicaps historiques : ils peuvent être produits en abondance (alimentation des pauvres) et se conservent à température ambiante (mais leur préparation demande un temps d'hydratation)....

Le second tour de table (perspectives de la transition) et les conclusions ont évoqué :

- le rôle et l'influence de l'industrie alimentaire dans l'évolution des régimes alimentaires,
- des inflexions déjà perceptibles dans les tendances alimentaires françaises, n'empêchant pas le poids de l'histoire (qui a valorisé la viande au mépris des légumes) de ralentir la transition,
- l'opportunité pour la restauration collective d'insérer des légumes secs dans ses menus pour compenser le surcoût, imposé par la loi EGALIM, du Bio et du local,
- la cohérence technique, écologique et économique entre transitions protéique et agroécologique,
- le besoin pour les agriculteurs non d'injonctions, mais de caps clairement fixés par les autorités, avec les moyens accordés en conséquence,
- les atouts d'une agriculture plus collaborative pour innover au plus près du terrain,
- la lutte contre le gaspillage, l'information des consommateurs sur les modes de production et la réappropriation de la valeur de l'alimentation.

Si la réduction de la production de viande, questionnement du débat, a finalement été reléguée au second plan, « manger moins et mieux », notamment de la viande, a fait consensus à l'issue de ce débat.

Paris, le 20 juin 2021